

Montpellier, le 10 septembre 2010

**Et si vous repassiez le code de la route aujourd'hui  
seriez-vous reçu ?**

**Lundi 13 septembre à partir de 14 h  
à la Maison de la sécurité routière**

Dans le cadre de la Semaine Européenne de la Mobilité et Sécurité Routière, la Direction Départementale des Territoires et de la Mer de l'Hérault (DDTM) propose à tous ses agents et à ceux de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) de repasser l'examen du code, sous forme de test, passé dans les mêmes conditions que le véritable examen.

L'objectif est de rappeler quelques notions de bases du code de la route, mais surtout d'insister lors de la « correction » sur l'intérêt de ces règles en matière de sécurité.

Ce test sera animé et commenté par des Inspecteurs du Permis de Conduire et de la Sécurité Routière, qui sont rattachés au service Education et Sécurité Routières de la DDTM.

**Monsieur Maitrot, Directeur de Cabinet de la Préfecture, sera présent, à 16h30** lors de première session de test qui se déroulera le lundi 13 septembre à la Maison de la Sécurité Routière, 500 rue Alfred Nobel – à partir de 14 h 00.

Les autres jours et lieux sont :

- le Lundi 13 septembre matin : à 9 h 00 à Clermont l'Hérault, au SATN (Service d'Aménagement du Territoire Nord de la DDTM) – Avenue de Montpellier.
- le Mardi 14 septembre : à 9 h 00 – à Béziers au SATO (Service d'Aménagement du Territoire Ouest de la DDTM) impasse Joseph Barrière
- le Mardi 14 septembre : à 14 h 00 – à Sète, à la DML (Délégation à la Mer et au Littoral de la DDTM) - capitainerie du Port - Quai du Maroc.